

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

VILLE D'EZANVILLE

M. Alain BOURGEOIS - Monsieur le Maire
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

| | |
|--|--|
| Objet | Travaux de petit entretien de la voirie communale |
| Référence | 2018-04 |
| Type de marché | Travaux |
| Mode | Procédure adaptée |
| Code NUTS | FR108 |
| Lieu d'exécution | Ville d'Ezanville 95460 EZANVILLE |
| Durée | 12 mois |
| DESCRIPTION | La présente consultation concerne les travaux de petit entretien de la voirie communale |
| Forme | Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées |
| Quantité ou étendue | Valeur estimée hors TVA : entre 25 000,00 € et 75 000,00 € |
| Reconductions | Oui Nombre de reconductions éventuelles : 3 |
| Conditions relatives au contrat | |
| Cautionnement | Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire. |
| Financement | Les prestations seront financées sur ressources propres du budget investissement de la Ville d'Ezanville. Les sommes dues seront payées, selon les règles de la comptabilité publique, par mandats administratifs, dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. A défaut de respect de ce délai par le pouvoir adjudicateur, des intérêts moratoires au taux légal en vigueur seront versés au titulaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. |
| Forme juridique | Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements - En qualité de membres de plusieurs groupements. |
| Autres conditions | Conditions particulières d'exécution : Non |
| Conditions de participation | |
| Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : | |
| Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. | |
| Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : | |

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société (délégation de pouvoirs, extraits K ou Kbis) ;

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 50 % : Prix
- 35 % : Valeur technique de l'offre
- 15 % : Délai d'exécution

Le critère valeur technique de l'offre sera apprécié en fonction des sous-critères suivants :

- 2-1- Méthodologie et sécurité sur le chantier : 25 %
- 2-2- Moyens mis en oeuvre en matière de développement durable : 10 %

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Mairie d'Ezanville - Services marchés publics
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE
servicemarchespublics@ezanville.fr

techniques

Mairie d'Ezanville - Services Techniques
5 rue de la Libération
95460 EZANVILLE
Tél : 01 39 91 49 11
technique@ezanville.fr

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **18/05/18 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 23/05/18 à 10h00
Lieu : Mairie d'Ezanville

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Service marchés publics
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE

Renseignements complémentaires

Marché périodique : Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Avril 2022

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds

Recours

communautaires : Non

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Versailles

Préfecture de la région Île-de-France

Préfecture de Paris

5 rue Leblanc

75911 PARIS Cedex 15

Tél : 01 82 52 42 67

ccira@paris-idf.gouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Envoi le 19/04/18 à la publication